

161
v
Légation de Suisse
en
France.

Paris, le 20 avril 1887
6 h^o 15

M. S

Monsieur le Président

Il y avait foncé et après-midi à 4 heures chez le ministre des Affaires étrangères, & je n'ai été rentré qu'après cinq heures. —

J'ai dit à M^r Flourens que la situation politique générale ne nous paraissait pas se rapprocher aussi complètement qu'on pouvait le désirer, et que, devant les incertitudes dont il avait bien voulu m'entretenir lui-même il y a une quinzaine de jours, le Conseil fédéral tenait à préciser la position prise par nous dans la question de la Savoie neutralisée, et à résumer dans une note le point de vue auquel nous nous sommes placés. Cette note, ai-je ajouté, ne contient pour vous rien de nouveau, rien qui ne vous soit entièrement connu. Comme

Monsieur

Monsieur Drizz

Président de la Confédération

Berne

188



(181 Fonds 32) . 3001

21/3

Comme Vous avez manifesté le désir que nous prissions l'initiative des négociations, nous lui avons donné la date du 23 Avril, c'est à dire la date du jour de ma première démarche officielle en compagnie de M^e le Colonel Schweizer. — Il est tout naturel que nous acceptions la responsabilité de cette initiative, puisqu'il est tout naturel que la Suisse se préoccupe à un haut degré de cette question si importante pour elle, si étroitement connexe avec sa propre situation internationale; nous tenons donc à ce que nos déclarations verbales soient confirmées par une déclaration écrite portant la même date.

M^e Flourens, après avoir parcouru la note, m'a remercié de ma démarche, s'est déclaré absolument d'accord avec le mode de procéder, et notamment avec l'inscription de la date du 23 Février. Bien que la question soit importante pour le France aussi, a-t-il ajouté, on pourrait peut-être avoir quelques susceptibilités chez certains tiers si l'on nous attribuait l'initiative des pourparlers; à cet égard aussi, votre note est la très - bonne.

J'ai alors fait observer que notre but étant d'éviter des conflits & des frictions dans le cas où les circonstances

sans succès
fermier
Bode

de la politique générale viendraine à motiver une occupation de la Savoie, nous désirions avant tout ne pas faire naître entre nous des difficultés actuelles pour éviter des difficultés futures; — que j'enviais donc pas pour le préférer à tout propos & toutes affaires cependant de suivre aux pourparlers de détail des les questions de rédaction, mais que nous étions surpris de le lenteur de la marche de cette affaire, alors qu'au début, on s'était montré de part & d'autre très vivement désirant d'aller vite, & c'étais ce qui pouvait nous dicter & de rester pratiques. Les questions pratiques sont si peu nombreuses, si simples, qu'on pourrait presque se contenter de la note de ce jour, acceptée par la France même tacitement, bien que l'échange des correspondances dont il avait au moins les projets semblait préférable & ne nécessiter pas de très longues négociations.

M. Flourens a répliqué qu'en effet, les difficultés de détail étaient minimes; en ce qui concerne la ligne & la question de Favergé, le ministre de la guerre est d'avis que l'importance de la chose est très-secondaire ou tout au moins secondaire; — M. le ministre des affaires étrangères a alors

pris son troupeau de chefs, ouvert le tiroir du milieu de la table de travail & m'a montré nos trois projets de décret, pour bien prouver qu'il considérait leur lecture comme sa tâche personnelle préférante. — Il a dit qu'il avait les nos projets, qu'en général il était d'accord ; qu'il avait entendu très-brièvement le Conseil des ministres de la question, dans qu'il y ait eu désaccord, et qu'il l'avait fait avec une grande réserve, parce qu'il y a en France, comme ailleurs parfois, des ministres qui parlent trop. — M^r Flourens désire encore une fois consulter le Président du Conseil, M^r Goblet, en sa qualité de ministre de l'Intérieur ; le seul point à redouter serait l'action produite sur l'opinion publique savoisiennne ; les sénateurs ou les députés de cette contrée ont parlé, non pas de nos négociations, mais de l'état des esprits soit à l'égard de la Suisse, soit à l'égard de l'Italie ; dès que j'aurai pu, me renseigner à ce sujet auprès de M^r Goblet, ce qui est, parfois difficile car le Président du Conseil n'a pas beaucoup d'heures de liberté, je crois que nous pourrons aller de l'avant.¹

J'ai alors pris sur moi, en ayant soin de dire que je parlais en mon nom personnel à M^e Flourens, et que ce n'était pas le Ministre de l'Intérieur qui parlait au Ministre des Affaires Etrangères, de dire que l'état des esprits au Sавoie tout au moins un facteur dont il y avait à tenir compte, ne semblait pas devoir être considéré comme un facteur décisif. C'est ainsi qu'en 1870/71, les autorités savoisiennes & la population ont demandé avec instances ^{à la Suſſe} d'envoyer des troupes dans la zone neutralisée, et que la Suſſe n'a pas juge nécessaire d'aider à ce voeu aussi longtemps que le théâtre de la guerre ne se rapprochait pas de la Savoie. — Il s'agit moins des vœux des populations que d'une question d'ordre général, de l'attitude de la Suſſe à l'égard du territoire neutralisé. Nul ne sait ce que réserve l'avenir, quelles incitations pourront être faites ou renouvelées ; il est bon, pratique, prudent, de fixer dès à présent notre politique à cet égard, pour que vis-à-vis de tous ceux qui voudraient aller au delà ou au delà, on puisse répondre par une ligne de conduite arrêtée.

J'ai vu que M^e Flourens avait parfaitement compris ce que je voulais lui faire comprendre, à savoir

qu'en 1870, si nous avions eu des arrière-pensées de conquête, il n'aurait guère tenu qu'à nous de mettre ces plans à exécution), d'une part — et d'autre part, que le Traité a intérêt à régler cette question avec nous sur la base des traités de 1815 pour que d'autres ne nous offrent pas de la régler d'une autre manière.

En terminant, M^e le Ministre des affaires étrangères m'a encore remercié de la démarche que vous m'avez chargé de faire auprès de lui; l'entretien n'a pas aspiré d'avoir un caractère tout à fait dépourvu de gêne — Sur la question d'accepter taubement notre note, M^e Flourens n'a pas répondu, mais j'ai remarqué qu'il a parfaitement noté ma phrase dans son esprit.

Quoiqu'il en soit, la note est remise, avec la date acceptée du 23 Février. Elle est reçue, non pas avec mauvaise humeur, mais comme une manifestation à la fois amicale & ferme de notre manière de voir.

Je rappellerai à M^e Flourens, d'ici à huit ou quinze jours, suivant les circonstances, la promesse de converser avec M^e Götsch

et nous verrons.

En somme, ce qui me frappe plutôt dans cet entretien, c'est que M^e Flourens n'a véritablement paru convaincu que je lui parlais de la question ; je crois qu'il a été impressionné favorablement par notre cranerie, & que, ne craignant plus d'être rendu responsable de l'initiative des pourparlers verbaux dont il ne resterait pas de traces, il sent qu'il n'y a pas de piège à craindre. —

Je Vous envoie au sortant du ministère, après de pouvoir confier ce rapport à un jeune Bernois, fondateur de pouvoirs du Crédit Lyonnais, M^e de Fischer, qui part ce soir pour Berne & Vous remettra demain matin la présente lettre.

Afin, Monsieur le Président, l'apprécier de
ma très-haute considération

Dandy